



Infos mairie

Saint Joseph de Rivière

RETRAITE ASSU

Une nouvelle page se tourne pour l'Agence Postale Communale. Après 34 ans passés au service des habitants, Assu Cottin, notre sympathique agent postal prend une retraite bien méritée.

Elle quittera ses fonctions le 01 octobre 2021 et sera remplacée par Christine Combe, bien connue des enfants de l'école.

L'équipe municipale remercie Assu pour son engagement et sa bienveillance à toute épreuve et lui souhaite bon vent dans ses nouveaux projets.



RENCONTRE JEUNESSE

En collaboration avec le PAJ (Pour l'Action Jeunes), la municipalité a organisé une rencontre avec les jeunes du village.

Cette rencontre et les prochaines ont pour but d'intégrer la jeunesse à la vie du village et les accompagner dans leurs projets.

13 jeunes de 12 à 17 ans se sont donc présentés et ont exprimé leurs attentes et leurs besoins au travers d'une réflexion sous forme de brainstorming.

Il en ressort une volonté certaine de vouloir participer à l'amélioration collective de la vie du village.

Comme par exemple le signalement de l'inondation de l'abribus en cas de pluie, la réfection des trempins au terrain de VTT de la grotte, la décoration du village pour Noël et Halloween, ou encore les aménagements aux abords du futur city stade au plan d'eau.

Mais les jeunes sont pleins de ressources et d'autres idées ont été émises et ont été notées pour la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 8 octobre à 18h00 à la salle de réunion au stade de foot. A cet effet, le PAJ a missionné les jeunes présents pour en parler à leurs copains-copines et les inviter à venir à la prochaine rencontre du 8 octobre.

Pour cette date, le passe sanitaire ou un test PCR négatif sera requis.

NOUVEAUX ARRIVANTS

L'an dernier, la crise sanitaire n'a pas permis l'accueil des nouveaux habitants de la commune.

Si vous êtes arrivés sur Saint Joseph de Rivière en 2020 ou 2021, merci de contacter la mairie par mail ou téléphone afin de laisser vos coordonnées.

Une invitation vous sera alors transmise, pour un accueil lors des vœux de Madame le Maire en janvier 2022, si la situation sanitaire le permet.

OSTEOPATHE

Nous souhaitons la bienvenue à M. Vladyslav GORCHYNSKY, Ostéopathe à St Joseph de Rivière (local ancienne poste) les lundis et vendredis 9h-12h, mardis et jeudis 9h-19h et mercredis 15h-19h. La prise de RDV se fait soit par téléphone au 06.23.67.63.98 ou sur Doctolib,

CIMETIERE

Nombreux sont les habitants de la commune qui se sont alertés concernant la propreté du cimetière.

D'autant plus qu'après un été pluvieux, les herbes folles n'ont cessé d'envahir les allées.

La municipalité vous informe que la propreté du cimetière reste toujours prioritaire.

Cependant, suite à la loi LABBE et afin de préserver la santé des jardiniers et des usagers, les agents publics ne sont plus autorisés à répandre des produits phytosanitaires, dans le but d'entretenir des lieux, espaces verts, allées ouverts au public.

Face à cette interdiction, nous avons cherché d'autres solutions, notamment le désherbage naturel avec du vinaigre blanc ou le désherbage thermique et /ou électrique.

Aucune solution n'est vraiment efficace, si ce n'est le désherbage manuel Yoann, notre jeune employé estival a excellé dans le domaine fin juillet et nous le remercions...

Beaucoup de communes laissent tout simplement pousser la végétation.

Nous sommes en cours de réflexion sur le sujet. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les communiquer.

C'est la rentrée !

A L'ECOLE

La cloche de l'école a sonné la rentrée scolaire depuis le 2 septembre.

Les enfants ont donc retrouvé leurs copines et copains dans une école avec une nouvelle équipe enseignante.

A la suite du départ en retraite de Véronique et Manu FEBVAY, nous souhaitons la bienvenue à : Nicole FALCON, ancienne enseignante de St Joseph qui revient d'un poste à St Laurent du Pont comme nouvelle directrice de l'école en charge de la classe des CE2-CM1 ;

Sylvie BOUVARD, nouvelle enseignante de la classe des CE1-CE2 et à ;

Madame GINET, qui assurera le temps partiel de Mme FAYOLLE les jeudis sur la classe des CM2.

D'autre part, comme les années précédentes, les vacances scolaires d'été ont été propices à la réalisation de quelques travaux à l'école.

En effet, la réfection complète des coursives a été faite par une entreprise locale avec du bois exotique, plus solide et durable dans le temps.

La rénovation du système d'alarme incendie qui sera testé prochainement lors d'un exercice.

Les employés techniques de la commune ont également refait toutes les peintures d'une des deux classes de maternelle, changer les éclairages intérieurs par des lampes LED et quelques autres petits travaux. Une salle de classe non utilisée a été aménagée pour devenir le réfectoire et l'accueil du périscolaire des maternelles. Auparavant, ces moments étaient partagés dans le local du préfabriqué dont l'isolation et le mode de chauffage engendraient des dépenses énergivores pour la commune.

Il est rappelé aux parents d'élèves que le port du masque est obligatoire dans un rayon de 50 mètres au abords de l'école.

SERVICE PERISCOLAIRE

La mairie a repris à sa charge la gestion et l'accueil du périscolaire du matin et du soir.

Dorénavant, les coordonnées du gestionnaire sont :

Mairie de Saint Joseph de Rivière

2 Place de la Mairie

38134 Saint Joseph de Rivière

L'équipe pédagogique se compose de :

- une directrice stagiaire en BAFD/BPJEPS ;
- une animatrice BAFA ;
- deux animatrices CAP PETITE ENFANCE ;
- deux ATSEM (agent territoriale spécialisée des écoles maternelles).

Suite à la scission de l'association « SAC A JOUETS », celle-ci conserve la gestion de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) des mercredis et des vacances scolaires d'été ;

Et l'association « EAJE ST JO » prend en charge la gestion de la crèche « Les Petits Chartreux ».



SERVICE PERISCOLAIRE

Tel : 06-82-04-62-83 / 04-76-37-14-23

Courriel : perisco-
laire.mairiestjo@orange.fr

CRECHE Les Petits Chartreux

Tel : 04 76 55 28 79

Courriel : creche@lespetitschartreux.fr

Courriel bureau :

be@lespetitschartreux.fr

TRANSPORT INTER-URBAIN ET SCOLAIRE

Dans le cadre de la continuité du service public des transports, la région Auvergne-Rhône-Alpes a repris depuis le 1er septembre 2021 la compétence en matière de transport interurbain et scolaire sur le territoire du département de l'Isère.

En terme de communication, la marque « **Transisère** » s'effacera au profit de la marque « **cars Région** » et s'accompagnera également d'un changement de dénomination des lignes du réseau.

Ces modifications permettront d'inclure le réseau isérois et d'assurer une lisibilité à l'échelle régionale. Ces évolutions ne toucheront pas toutes les lignes locales du réseau à vocation scolaire.

Les coordonnées de votre nouvel interlocuteur au niveau technique sont les suivantes :

Tel : 04 26 73 66 18

transports38@auvergnerhonealpes.fr

Le numéro d'astreinte du PC

cars Région : 04-26-73-69-99

INFORMATION DECHETERIE

Donnons une seconde vie à nos meubles !

A la rentrée de septembre, une benne Eco-mobilier a fait son apparition à la déchèterie d'Entre-deux-Guiers.

Dédiée à la récupération des meubles et matelas, elle est entièrement financée par l'éco-organisme. Son contenu est envoyé en centre de tri et les différents matériaux sont soit recyclés, soit valorisés sous forme d'énergie.

Qui est Éco-mobilier ?

Éco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'État, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat des meubles neufs, prend en charge la collecte, le tri et le recyclage des meubles et matelas usagés.

En tant que consommateur, lorsque vous achetez un meuble neuf, vous payez une éco-participation, qui sert à financer le recyclage de vos anciens meubles.

LE PASS SPORT ÉVOLUE

Dès la rentrée de septembre 2021, les **64 000 collégiens de l'Isère** vont pouvoir bénéficier d'un « pass'sport », à utiliser avant le 31/12/2021, qui financera à hauteur de **50 % les licences sportives** auprès d'environ 2 200 associations du département. Auparavant cette réduction était financée par le département à hauteur de 15 euros sur les licences.

Une initiative du Conseil départemental qui s'adresse à toutes les familles iséroises. Il faut pour cela se procurer le **pack'loisirs dont le prix s'élève à 8 €**. Le Département s'engage à rembourser son coût pour toute famille qui prendra une licence sportive pour son enfant. Un moyen de soutenir les clubs sportifs, qui **ont perdu entre 20 % et 30 %** de leurs licenciés depuis le début de la crise sanitaire.

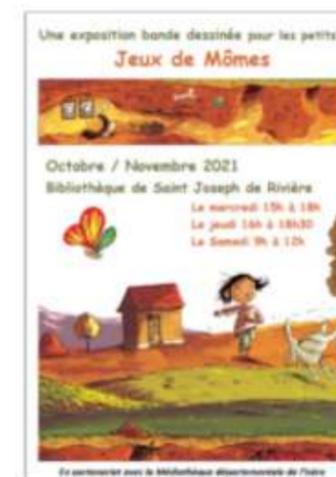
BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque, un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux emprunter des documents, albums, romans, bandes dessinées, documentaires, ... en prenant une adhésion à la bibliothèque :

15€ par famille et par an.

Cet automne, la bibliothèque propose une exposition bande dessinée pour les petits, **Jeux de Mômes**



Agenda

BOURSE AUX VÊTEMENTS et ATELIER RECYCLAGE DES DÉCHETS TEXTILES

La bourse aux vêtements organisée par le Centre Social des Pays du Guiers (CSPG) aura lieu le samedi 9 et dimanche 10 octobre à la salle des fêtes de notre commune.

A cet effet, la communauté de communes organisera un atelier « réemploi textiles ». Pendant ces ateliers, vous pourrez confectionner gratuitement des colliers, bracelets, bandeaux, tote bag et tawashis (éponge lavable) à partir du recyclage de déchets textiles. Les participants pourront apporter des vêtements abîmés ou usés qui seront transformés durant l'atelier.

Ces ateliers auront le samedi 9 octobre après-midi et lundi 11 octobre au matin juste avant le démontage et le rangement de la bourse aux vêtements par le CSPG.

Nombre de places limité pour les ateliers.

OCTOBRE

Vendredi 1 : Fête du jardin / C'est pour aujourd'hui et pour demain

Samedi 9, dimanche 10 : Bourse aux vêtements atelier recyclage des déchets textiles / Centre Social

Samedi 23 : La Nuit des étoiles

Dimanche 24 : Repas à emporter (porcelet cuit à la broche et gratin Dauphinois) / AFR (06 81 53 15 72)

Jeudi 28 : Atelier confection de pompons / AFR

Samedi 31 : Halloween / Sou des écoles

NOVEMBRE

Jeudi 04 : Activité manuelle / AFR

NUIT DES ÉTOILES

Dans le cadre d'un programme, le mois de la nuit, géré et financé par le Parc Naturel Régional de Chartreuse (PNRC), la municipalité vous propose une soirée d'observation des étoiles avec le club d'astronomie de Voiron, ALBEDO38.

Cette manifestation gratuite se déroulera le samedi 23 octobre à 20h00 au stade de foot.

Les animateurs vous feront découvrir leur matériel d'observation et vous pourrez observer étoiles, constellations, planètes et voie lactée tout en bénéficiant de leurs explications.

Possibilité de dormir à la belle étoile ou sous tente sur le bandeau de pelouse le long du stade mais SURTOUT PAS sur le stade.

Venez donc nombreux, petits et grands pour cet événement qui vous en mettra plein les yeux.

Cet événement dépend des conditions météorologiques et sera annulé en cas de mauvais temps.

Le Sac à jouets lance une consultation concernant un accueil pour les petites vacances scolaires, le lien est accessible sur le site de la mairie. L'association du Sac à Jouets est joignable à cette adresse : bureau.lesacajouets@gmail.com.

L'association Familles Rurales proposent des activités sportives, inscription possible en cours d'année (contact : 04 76 55 12 01).

NUMÉROS D URGENCE :

18 Pompiers

15 SAMU

17 Police/Gendarmerie

Afin de ne pas encombrer les standards inutilement, merci de n'utiliser ces numéros d'urgence qu'en cas de nécessité et à bon escient.

Bon à savoir : *Allo, parents en crise* N° vert 0805 382 300, Parents, jeunes et professionnels : des psychologues et professionnels de la parentalité sont à votre écoute (appel anonyme),

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi de 16h00 à 19h00,

mardi et mercredi de 8h30 à 11h30,

jeudi 14h00 à 17h00,

vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

Courriel : accueil.mairiestjo@orange.fr

Infos générales

SONDAGES

Lors d'un précédent Réflex, nous vous avons proposé un sondage sur le maintien des toilettes publiques et de la bascule de village. L'enjeu est de savoir comment nous allons gérer ces infrastructures au vu des questionnements que nous avons à leur sujet. L'été est passé et il est désormais temps de faire le bilan. Nous avons reçu 24 réponses, ce qui rend le résultat peu significatif mais vos remarques ont été plus qu'intéressantes.

Les toilettes publiques sont fermées depuis le début de la pandémie et posent de nombreux problèmes notamment de fuites et également parce qu'elles ne sont pas aux normes handicapées. De plus, leur entretien est difficile à assurer. Les remettre en état demanderait d'importants travaux.

Vos réponses ont été partagées. Certains ne voient pas l'utilité de ces installations et évoquent leur coût. D'autres réponses mettent en avant la nécessité d'embellir le lieu. Nous avons cependant 14 réponses en faveur de leur maintien contre 8 en faveur de leur disparition. Les principaux arguments sont leur utilisation par les promeneurs, les cyclistes, les touristes de passage et les villageois. Nombre d'entre vous ont également fait part de la possibilité d'installer des toilettes sèches pour remplacer les toilettes existantes.

Concernant les promeneurs et les cyclistes, il est à noter que les toilettes des Tuileries sont bien plus proches de la voie verte, qui est un axe de circulation principal pour cette catégorie de personnes. Il conviendra également de flécher ces toilettes correctement.

Le coût de leur réhabilitation et les contraintes techniques que cela impose nous amènent à penser à un réaménagement du lavoir pour le mettre en valeur et l'embellir et à déménager les toilettes à un endroit du village plus adapté. Plusieurs projets sont d'ailleurs à l'étude.

Concernant la bascule, elle n'a plus été entretenue depuis quelques années et un travail pour refaire le plateau en bois et étalonner le mécanisme de pesée est nécessaire. De plus, le mode de fonctionnement actuel nécessite la mise en place d'une carte d'abonnement, difficile à distribuer aux usagers intéressés et peu pratique pour permettre la pesée occasionnelle d'un véhicule.

Pour ces raisons, une réhabilitation n'a pas été entreprise et nous nous sommes interrogés sur le devenir de cet ouvrage. Vos réponses nous ont fait part du manque d'information dont vous disposiez pour apporter une réponse constructive, cependant vous avez été 6 à souhaiter la conservation et 6 contre. Vos interrogations portaient principalement sur le coût de la bascule et son utilité mais nombre d'entre vous ont également insisté sur l'importance de cette bascule dans l'histoire du village. Certains regrettent également que l'utilisation de la bascule ne soit pas facilitée pour des pesées occasionnelles.

Nous allons étudier les différentes solutions et reviendrons vers vous.

BULLETIN MUNICIPAL

n°129

Septembre 2021

Mairie de St Joseph de Rivière

Directeur de la Publication : Conseil Municipal

Tirage : 550 exemplaires

Conception : Mairie de St Joseph de Rivière

Dépôt légal à parution.

Imprimé en mairie.





Infos générales

PARKING VOIE VERTE

Vous avez sans doute remarqué le parking qui s'est construit au début du chemin des Roberts en allant vers Saint Etienne de Crossey. Il s'agit du parking de la voie verte qui a été entièrement réalisé par le Département, à l'origine du projet.

RAPPEL HORAIRES NUISANCE SONORE

L'arrêté du Maire du 22 août 1995 précise que « tous travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués selon les créneaux suivants :

- jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

D'autre part, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. »

ENFOUISSEMENT LIGNE HAUTE TENSION

La société SOBECA, mandatée par Enedis réalise actuellement des travaux d'enfouissement et le déplacement d'une ligne haute tension aérienne (HTA). Une délibération a été prise en ce sens lors du dernier conseil municipal concernant les conventions de servitudes liées à ce projet.

Depuis un certain temps la ligne aérienne qui va du poste de la Tournerie (à côté de la croix) jusqu'au milieu des champs en direction de la station d'épuration menaçait la sérénité des riverains du Fond de Rivière. Il y a quelques années, une tempête a fait chuté la ligne et un poteau.

A la suite de cet incident, la ligne aérienne avait mise en place sur un gros poteau ciment situé au bout du parking, en face de l'entrée du chemin des Petites Vorges, jusqu'au poteau au bout du Fond de Rivière.

La ligne aérienne sera donc déposée au profit de la création d'une ligne souterraine partant du poste de la Tournerie jusqu'au bout d'un chemin rural donnant accès aux parcelles agricoles du Fond de Rivière, avec, à ce dernier endroit, la création d'un nouveau support.

La municipalité a bien conscience que cela génère des nuisances et une gêne pour les riverains et les utilisateurs de cette rue mais ces travaux sont nécessaires pour la sécurité de tous.

Nous vous remercions de votre compréhension pendant la durée de l'intervention.

NOUVEL HÔPITAL DE VOIRON (NHV)

Le Centre Hospitalier de Voiron a déménagé sur le nouveau site au 34 avenue J. Chirac 38500 Voiron. Tous les services sont opérationnels depuis le 13/09/21. Le standard téléphonique est désormais regroupé avec celui du CHU de Grenoble au 04 .76.76.75.75. Le site internet du NHV est en cours d'actualisation, toutefois voici quelques numéros pour les prises de RDV : radiologie et autres imageries 04.76.15.60.65 ; pôle mère/enfant/gynéco 04.76.15.60.68 ; consultations de médecine 04.76.15.60.67 ; consultations de chirurgie 04.76.15.60.66 .

Rappel : A ce jour, le passe sanitaire est obligatoire pour toute consultation , seules les urgences sont accueillies sans le passe sanitaire.